

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 132

12 – AVEYRON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

Ventes et cessions

487 539 470 RCS Rodez.

DUPECH.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 200000 EUR.

Adresse : lieudit les Pradanes, Salles-la-Source, 12330 Marcillac-Vallon.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MARCILLAC VALLON (12) du 20 juin 2019, La Société JADICAL, Société par actions simplifiée au capital de 83.850,41 euros, dont le siège social est Les Pradanes, 12330 SALLES LA SOURCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RODEZ sous le numéro 382.587.442, et la société DUPECH, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est Lieudit Les Pradanes - SALLES LA SOURCE - 12330 MARCILLAC VALLON, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de RODEZ sous le numéro 487.539.470, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la Société DUPECH par la Société JADICAL. La société DUPECH ferait apport à la société JADICAL de la totalité de son actif, soit 2.694.289 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 444.293 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 2.249.996 euros. En rémunération de cet apport net, la société JADICAL procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 89.741,34 euros par création de 4.235 actions nouvelles d'une valeur nominale de 21,19 euros chacune qui seront directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée, à raison de 2,95 actions de la société DUPECH pour 1 action de la société JADICAL. Le capital social de la société JADICAL sera porté de 83.850,47 € à 173.591,75 € et le nombre d'actions de 3.957 à 8.192 actions. La société DUPECH, détenant 3.954 actions de la société JADICAL, la société JADICAL va retrouver ses propres actions dans le patrimoine qui lui est transmis par la société DUPECH dans le cadre de l'apport-fusion. Ne pouvant détenir ses propres actions, la société JADICAL procédera à une réduction de capital d'un montant de 83.786,84 € correspondant à la valeur nominale de ses 3.954 actions qui lui ont été transférés et qui se trouveront de ce fait annulées. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 action de la Société JADICAL pour 2,95 actions de la Société DUPECH. La prime de fusion s'élèverait globalement à 182.709,69 € La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'Assemblée générale extraordinaire de la Société JADICAL.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de RODEZ au nom des deux sociétés le 24 juin 2019. Pour avis.

